

# PROJET ÉDUCATIF

FAVORISER

Entraide

COOPÉRATION

CONNAISSANCES

Sensibiliser

SOLIDARITÉS

DIVERSITÉ

Égalité

DECOUVRIR

DÉVELOPPEMENT

Apprentissage





Depuis la rentrée scolaire 2021, la commune a mis en place un **Pôle Famille / Solidarités** afin de faire **évoluer ses structures d'accueil** en matière de fonctionnement et d'être en **adéquation avec les besoins des familles**.

**Ce pôle gère** la crèche, l'accueil de loisirs, l'accueil jeunes, les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM), le portage des repas. Le projet s'inscrit dans le temps. Il y aura donc **différentes étapes dans sa mise en œuvre**.

C'est **l'implication et la mobilisation** des élus, des enseignants, des animateurs, des acteurs associatifs... qui en fera sa réussite.

Le projet éducatif se décline par public : petite enfance, enfance et jeunesse et par thématiques transversales à tous les publics.

Qu'est-ce qu'un projet éducatif ?

Pourquoi élaborer un projet éducatif ?

# PROJET EDUCATIF

Le CCAS est considéré comme organisateur en mettant « en place » une crèche, un accueil de loisirs, un accueil jeunes. Dans ce cadre, il a obligation d'établir un projet éducatif. C'est un document obligatoire. Le projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses intentions, ses valeurs, ses objectifs. Il définit le sens de ses actions. Il fixe les orientations à mobiliser pour sa mise en œuvre. Le projet éducatif a pour but d'assurer la cohérence et la qualité des temps d'accueils de l'enfant et du jeune. Il permet de fédérer l'ensemble des équipes d'animation autour d'un même sujet et de maintenir une cohérence entre les actions des uns et des autres.

Un projet éducatif part d'un constat, d'une problématique, d'une conviction, d'une envie d'œuvrer en faveur des enfants et des jeunes sur le territoire communal. Le CCAS de la commune prend en charge les enfants âgés de 0 à 17 ans en s'appuyant sur son personnel et ses équipements. Les temps de l'enfant et de l'adolescent sont multiples et les acteurs éducatifs sont nombreux. C'est la cohérence et la complémentarité de l'offre éducative qui vont permettre à l'enfant et au jeune de trouver les conditions nécessaires à leur épanouissement, leur socialisation et leur réussite.

Et après le projet éducatif ?

Elaboration du projet

Une dizaine de séances de travail ont été mises en place de septembre 2021 à janvier 2022 pour que les membres du CCAS, composés d'élus et de représentants d'associations caturiges, élaborent le projet éducatif. Ils ont échangé, confronté leurs idées, débattu, exprimé leur vision sous la houlette du responsable du Pôle Famille/Solidarités.

Pour la mise en pratique du projet éducatif, les équipes de l'accueil de loisirs, de l'accueil jeunes et de la crèche élaborent respectivement un projet pédagogique. Ce dernier est l'application directe du projet éducatif et concrétise ses orientations. Document indispensable pour les équipes, il définit les modalités de fonctionnement et sert de référence pour les quatre années à venir, permettant de donner du sens aux activités mises en œuvre. Et enfin, ces mêmes équipes vont devoir élaborer des projets d'animation qui détaillent de façon très opérationnelle les activités proposées aux enfants et aux adolescents.





Il est important qu'il existe des liens entre les différentes structures qui accueillent les enfants. Elles doivent être adaptées à l'âge et aux besoins des enfants. La vie en collectivité, c'est permettre aux enfants et aux jeunes de découvrir leur environnement local sous toutes ses formes : culturelle, naturelle, patrimoniale, historique. C'est aussi leur donner la possibilité d'explorer d'autres territoires afin de s'ouvrir au monde et à d'autres cultures. C'est encourager les actions intergénérationnelles notamment entre les enfants et les plus anciens. Cela contribue au lien social et au mieux vivre ensemble. Le temps de loisirs doit être réfléchi et conçu comme un véritable temps ludique et éducatif, un autre temps d'apprentissage que celui de l'école et de la vie familiale.

# LES PUBLICS

## Les familles

Favoriser l'information régulière auprès des familles en amont et en aval des projets et/ou activités

Intégrer et/ou faire participer les familles à différents projets

Connaître l'avis et le ressenti des familles sur le fonctionnement et les activités mises en œuvre

Prévoir une journée annuelle de partage avec les enfants et les familles

Favoriser le lien et créer une relation de confiance avec les familles

Les parents sont de véritables partenaires. Dans ce sens, les associer, et encourager leur implication, c'est leur permettre de participer aux réflexions et aux actions mises en place au sein de la crèche, de l'accueil de loisirs et de l'accueil jeunes.

## La petite enfance

Accompagner vers l'autonomie

Permettre aux enfants de grandir, de découvrir, de s'éveiller

L'éveil à la vie sociale, c'est l'ouverture sur le monde. Bien être et santé, c'est être attentif au développement psychomoteur de l'enfant.

Veiller aux besoins de l'enfant

## L'enfance

Favoriser la participation de chaque enfant

Développer les apprentissages à travers des activités

Développer son esprit critique

Permettre à l'enfant d'être acteur

Favoriser son autonomie

L'accueil collectif doit permettre à l'enfant la construction de sa personnalité, son développement et son ouverture sur le monde, à travers des activités culturelles, sportives environnementales et citoyennes. Bien être, c'est prendre en compte la santé et protéger les enfants. Continuité de l'éveil, c'est la socialisation et le renforcement des acquis de la petite enfance.

## La jeunesse

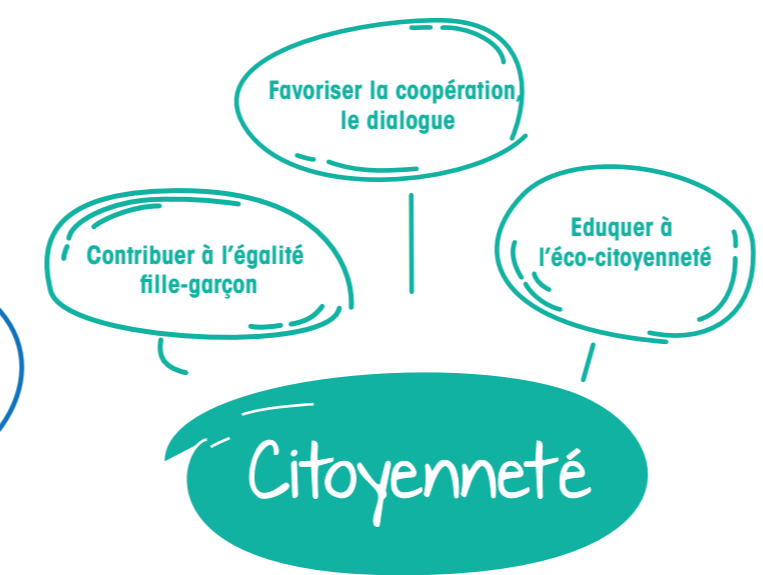
Favoriser son esprit critique

Permettre au jeune de faire un choix

Permettre au jeune d'acquérir de l'autonomie

Il est important de prendre en compte l'évolution du jeune, de l'accompagner vers son autonomie et de lui donner une place dans la cité afin qu'il soit acteur de son environnement. Valoriser la participation, les initiatives et l'engagement des jeunes, individuellement ou collectivement, est primordial afin qu'ils puissent devenir les citoyens adultes de demain.





L'apprentissage de la citoyenneté est un enjeu sociétal car il participe à la construction et la responsabilisation de l'individu. L'éducation à la citoyenneté, c'est parler de politesse, d'acceptation des autres dans toutes leurs diversités, de civisme, de respect de l'environnement, d'esprit critique, de liberté individuelle. L'éducation à la citoyenneté vise à offrir aux enfants et aux jeunes des outils pour comprendre la société dans laquelle ils vivent et les aider à y prendre toute leur place.

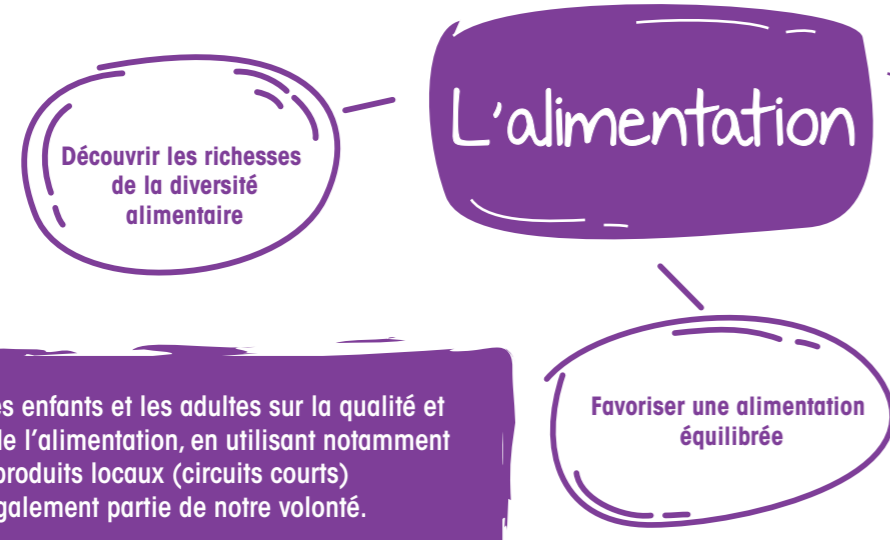


Le partage et le soutien sont des valeurs essentielles dans les différents projets mis en oeuvre. Être attentif, être à l'écoute et porter de l'intérêt à l'autre doivent être intégrés aux actions à mener. C'est aussi apprendre à accepter les différences.

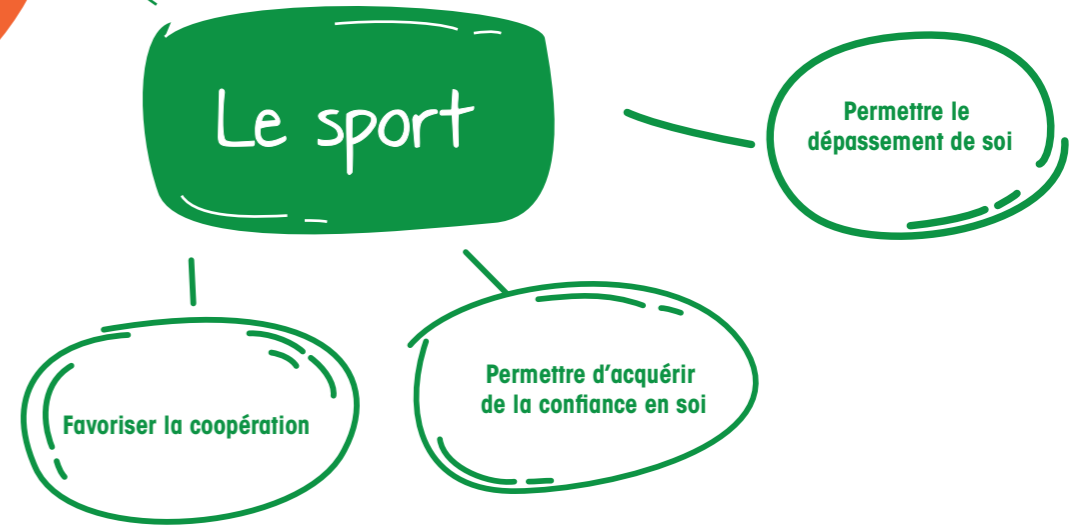


L'accès à la culture est essentiel dans les apprentissages et dans le développement de tout citoyen. Elle permet une ouverture sur le monde

# LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES



Sensibiliser les enfants et les adultes sur la qualité et le gaspillage de l'alimentation, en utilisant notamment des produits locaux (circuits courts) fait également partie de notre volonté.



Le sport est un vecteur essentiel dans l'évolution physique et psychologique chez enfant. Il permet à chacun de s'épanouir et de renforcer l'estime de soi. Il a cette faculté à rassembler des personnes de tous horizons. Le sport contribue au mieux vivre ensemble et joue un rôle majeur dans la cohésion sociale au sein de la cité.



Protéger l'environnement est vital pour l'équilibre entre l'humain, la flore et la faune. C'est aussi préserver et respecter son cadre de vie proche.



# Pôle Famille Solidarité

## Secrétariat

Mairie de Chorges Grande rue 05230 Chorges  
ccas@mairie-chorges.fr  
04 92 50 60 30

## Crèche

Moulin de la butte 05230 Chorges  
creche@mairie-chorges.fr  
07 81 07 54 20

## Accueil de loisirs municipal

1, rue des écoles 05230 Chorges  
acm@mairie-chorges.fr  
06 08 88 88 47

Avril 2022

